



Elections fédérales 2023

Charte des candidat-e-s

Par ma signature, en tant que candidat-e aux élections fédérales 2023 pour les Vert-e-s Neuchâtelois-es, je confirme:

- que je suis membre des Vert-e-s neuchâtelois-es;
- qu'il n'existe à ma connaissance pas d'élément de mon profil qui pourrait porter préjudice au parti;
- que mon casier judiciaire est vierge et que je ne fais l'objet d'aucune poursuite. Que je suis en règle fiscalement.

En outre, je m'engage à:

- connaître et promouvoir le programme des Vert-e-s suisses (Agenda 2023 – 2027);
- respecter la stratégie de campagne des Vert-e-s neuchâtelois-es;
- éviter durant la campagne, tout dénigrement à l'égard des partis avec lesquels les Vert-e-s neuchâtelois-es sont apparenté-e-s et envers les candidat-e-s de ces partis. La politique du Conseil d'Etat n'est pas incluse dans ce devoir de réserve, mais il est entendu qu'aucun nom ne sera mentionné;
- ne pas faire une campagne solo, mais porter la liste et les valeurs vertes;
- participer activement aux réunions et événements de la campagne EF 2023 (groupe campagne, actions, débats, stands, ...) et répondre dans la mesure du possible aux diverses sollicitations du parti, des médias ou d'autres, tout particulièrement durant le mois avant les élections;
- adopter un comportement en accord avec les valeurs vertes;
- remplir le sondage smartvote;
- participer dans la mesure du possible aux Assemblées des délégué-e-s des Vert-e-s suisses qui précèdent les élections;

Et, en cas d'élection, à:

- respecter la charte des élu-e-s (en annexe) et
- respecter le « règlement sur les rétrocessions des élu-e-s et mandataires des Verts NE » (en annexe).

La/le candidat-e:

Lieu & date

Signature